AVERTISSEMENTS AGRICOLES

14

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 29-4-75 333988

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION " LANGUEDOC-ROUSSILLON "

(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.28.72

50 Francs
ABONNEMENT ANNUEL :
Régisseur de recettes de la D.D.A.
C.C.P. Montpellier 5238-57

nouvelle série
deuxième année n° 11

Imprimerie de la Station "Languedoc-Roussillon" - Directeur-gérant : L. BOUYX

ARBRES FRUITIERS (toutes espèces)

Les prescriptions précédentes concernant les oïdiums des arbres fruitiers, les tavelures du poirier et du pommier restent valables. Sur toutes les espèces, des traitements localisés doivent être exécutés pour contrôler les premières colonies de pucerons.

Lymantria dispar

A proximité de la garrigue, sur les arbres fruitiers (y compris l'olivier) et les arbres d'ornement où des chenilles de cette espèce sont décelées un traitement s'impose; utiliser le bacillus thuringiensis; sur pêcher les traitements concernant la tordeuse orientale auront une action suffisante contre les lymantria.

PECHER

Tordeuse orientale

Les divers postes de piégeage de la Station enregistrent régulièrement la capture d'insectes depuis un certain temps. Des conditions climatiques favorables à l'accouplement puis à la ponte existent depuis les 12-13 Avril et des pontes sont désormais possibles. C'est pourquoi dans les vergers où l'insecte s'est manifesté en abondance en 1974, lorsque l'on observera sur pousses ou sur jeunes fruits plus de 3 % d'attaques, nous recommandons la réalisation d'un traitement dès réception du présent avis et au plus tard avant le 3 Mai.

Utiliser : azinphos, carbaryl, dichlorvos, fenitrothion, méthidathion, mévinphos, parathion, phosalone.

Ce traitement est d'autant plus nécessaire que le nombre de fruits est plus réduit, il est indispensable sur les arbres en pépinière ou en formation.

Cochenilles

Diverses cochenilles parasitent les arbres fruitiers (dont l'olivier); la période de lutte la plus favorable se situe lors de la dispersion des larves néonates (essaimage), ces larves étant très vulnérables aux insecticides avant leur fixation.

Actuellement les larves de Diaspis pentagona (cochenille du murier) espèce très fréquemment rencontrée sur pêcher, se dispersent dans les cultures rousillonnaises.

Traiter (et renouveler le traitement dix jours plus tard) avec :

méthidathion (40 g/hl) oléoparathion (25 g/hl)

Le traitement sera réalisé dans les mêmes circonstances biologiques pour combattre la cochenille virgule (Lépidosaphès ulmi) et la cochenille noire de l'olivier (Saissetia oléaé).

Pour le Pou de San José, nous donnerons ultérieurement des indications correspondant aux prescriptions légales.

Tirage du 24 Avril 1975 1375 exemplaires

P140

VIGNE

Eudémis (Pyrénées-Orientales, uniquement plaine du Roussillon)

Le repérage des vols, par piégeage sexuel a mis en évidence leur précocité. Des prises ont été constatées avant le débourrement. L'important relèvement des températures depuis quelques jours a activé la végétation de la vigne et le vol a pris de l'importance. Des pontes ont été observées en situations précoces dès le 16/18 Avril, leur évolution est fonction des conditions climatiques.
Aussi convient-il, si l'on désire recourir à la méthode préventive, d'appliquer un traitement dès réception dans les zones où les pontes ont été observées.
N.B. :-L'emploi de la méthode curative sera préconisée dans une prochaine note (après l'apparition des premiers dégâts
-pour les autres régions attendre également une prochaine note.

Oïdium (toutes régions)

Cette maladie est en recrudescence depuis quelques années. Des attaques extrêmement virulentes ont été constatées en juillet 1972 notamment. De nombreux vignobles ont subi également des dégâts en 1973 et 1974.
Diverses circonstances favorisantes peuvent être signalées :
- les conditions climatiques jouent un rôle prépondérant, comme on a pu l'observer, lors des attaques brutales constatées ces dernières années, pendant l'été.
- certains cépages sont très sensibles : Carignan, Cabernet-Sauvignon, Terrets, divers Muscats, Chasselas, etc...
- le développement excessif de la végétation provoquant le manque d'aération des souches
- enfin le rôle de quelques produits de traitement : la bouillie bordelaise, par exemple, a été souvent considérée comme entravant le développement de l'oïdium.

Lutte : L'oïdium se combat pendant la période végétative. Le soufre est reconnu depuis longtemps comme produit efficace. Il a été établi depuis 1942/1943 que les soufres les plus riches sont les plus efficaces.
Le poudrage est la forme d'utilisation la plus connue (trois, quatre, parfois cinq traitements sont nécessaires).
La dose d'emploi est fonction de la formulation et de l'époque d'application. Cette dose varie de 20 à 50 kg à l'hectare.
Les traitements sont préconisés dans les vignobles méridionaux, par suite des températures élevées :
1) lorsque la vigne a 3/4 feuilles sur cépages sensibles, Carignan par exemple, ou dans les vignes fortement attaquées l'an dernier
2) au début de la floraison
3) après la nouaison.
Le renouvellement peut s'imposer en fonction de l'évolution de la maladie.
Le poudrage a été concurrencé par la pulvérisation; on utilise, pour cet usage, un soufre micronisé mouillable (dont la formulation permet l'adjonction aux fongicides utilisés contre le mildiou.
La quantité de soufre apporté par pulvérisation a été autrefois relativement faible; actuellement celle-ci est portée à 8/12 kg/ha pour obtenir de bons résultats. D'après les essais entrepris dans le Midi, ces doses permettent une protection suffisante dans de nombreux cas.
Dans ces conditions méridionales, pour les vignes fortement attaquées l'an dernier et pour les cépages sensibles, il convient de recourir de préférence au poudrage.
D'autres produits sont en autorisation provisoire de vente : bénomyl, dichlofluanide, méthylthiophanate; Ils sont d'un prix de revient nettement plus élevé et nécessitent des applications répétées.
Le dinocap a été homologé, son prix est élevé, il a l'avantage d'être utilisé dans les faibles débits à l'ha.
Il est recommandé d'assurer une excellente répartition du produit. La pénétration à l'intérieur du gobelet doit caractériser l'exécution du traitement. La pulvérisation pneumatique donne d'excellents résultats, démontrés par l'expérimentation des appareils.
Il semble que les risques de brûlures soient moins accentués lors de l'utilisation d'un excellent appareillage mais également avec une formulation plus adéquate : notamment grâce à la fluence des soufres.

Le Chef de Circonscription,

P. BERVILLE

Les Ingénieurs,

CHRESTIAN - TROUILLON - TISSOT